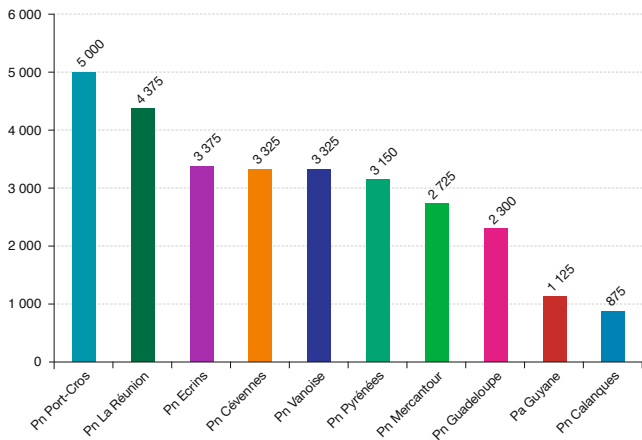


Sensibilisation de la jeunesse

En 2019, près de 30 000 élèves ont été sensibilisés à la nature et à sa protection dans les parcs nationaux.

ÉLÈVES SENSIBILISÉS À LA NATURE ET À SA PROTECTION DANS LES PARCS NATIONAUX, EN 2019

En nombre d'élèves



Note : Pn = parc national, Pa = parc amazonien.

Champ : territoires des parcs nationaux, hors Parc national de forêts.

Source : les parcs nationaux de France, 2019. Traitements : OFB, 2020

L'éducation à l'environnement et au développement durable figure dans la charte de tous les parcs nationaux. La diversité des approches est liée à l'histoire de chaque parc national et à son contexte local.

L'éducation à l'environnement fait partie des « missions historiques » des établissements des parcs nationaux : depuis leur création, ils concourent en effet à l'éducation du public à l'environnement et au développement durable, à la connaissance et au respect de la nature et participent à des programmes de formation, d'accueil, d'animation et de sensibilisation du public dans ces domaines, particulièrement auprès des scolaires.

Ces derniers représentent une population clé car ils seront les citoyens de demain. Les parcs nationaux interviennent dans les écoles primaires, les collèges, les lycées et même certains établissements d'enseignement supérieur.

En 2019, près de 30 000 élèves ont été sensibilisés à la nature et à sa protection dans les parcs nationaux. Les données 2019 ne font pas la distinction entre les scolaires sensibilisés tout au long de l'année dans le cadre d'un projet pédagogique et les scolaires sensibilisés lors d'actions ponctuelles. En 2016, la répartition moyenne, variable d'un parc à l'autre, était la suivante : 50 % d'animations ponctuelles et 50 % de projets pédagogiques.

Les missions « éducation à l'environnement et au développement durable » ont parfois été investies plus tardivement dans certains parcs (Parc national des Calanques, Parc amazonien de Guyane notamment).